

# Assemblée générale

**Paris, France et Camberley, UK – 20 juin 2019** - Novacyt (EURONEXT GROWTH : ALNOV ; AIM : NCYT) s'est réuni hier à Paris pour tenir son Assemblée générale annuelle et son Assemblée générale extraordinaire. Toutefois, le quorum requis par le droit français des sociétés n'ayant pas été atteint, l'assemblée n'a pas pu être constituée. En conséquence, une nouvelle Assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires seront convoquées le 18 juillet 2019 à 14h00 (heure GMT, soit 13h00 heure de Paris), lieu à confirmer.

**[https://novacyt.com/wp-content/uploads/2019/06/Assemblee\\_generales-des-actionnaires\\_19juin\\_FRENCH\\_20.06.19.pdf](https://novacyt.com/wp-content/uploads/2019/06/Assemblee_generales-des-actionnaires_19juin_FRENCH_20.06.19.pdf)**